

Calendrier de négociation proposé par la direction de la RATP

Le Mercredi 21 novembre 2007

Points à négocier :

Lundi 26 novembre 2007

- ↵ Préservation du niveau des pensions liquidées.
- ↵ Dispositif d'évolution des rémunérations et carrières
 - Possibilités de rémunération complémentaire
- ↵ Prise en compte de la spécificité des métiers et des parcours professionnels
- ↵ Prise en compte d'éléments de rémunération pour le calcul de la pension
 - Types de primes susceptibles de donner lieu à cotisation

Jeudi 29 novembre 2007

- ↵ Mise en place de mécanisme de validation de trimestres pour le calcul de la pension (années d'études, temps partiel,)
 - Possibilités d'aide de l'entreprise
- ↵ Traitement des CPA et CET fin de carrière
 - Examen des situations des salariés déjà en CPA ou CET fin de carrière
- ↵ Prise en compte des avantages familiaux et conjugaux
 - Examen des avantages susceptibles d'être étendus aux personnels masculins
 - Traitement des bonifications
 - Traitement des départs anticipés

Mercredi 5 décembre 2007

- ↵ Prise en compte du handicap et de l'invalidité
 - Analyse de l'application de la décote aux salariés handicapés (à 80 % minimum) ou mis à la retraite pour invalidité
- ↵ Cas des salariés tardivement à la RATP
 - Evolution du principe réglementaire de l'âge d'ouverture des droits
- ↵ Durée minimale de service pour bénéficier du régime spécial
 - Evolution du principe des 15 ans minima requis pour bénéficier d'une retraite du régime spécial
- ↵ Suppression des mises à la retraite d'office
 - Examen des retraites d'office sous la double condition de 60 ans d'âge et 37,5 annuités de services
 - Examen de l'âge limite d'exercice de certains métiers

Vendredi 7 décembre

- ↵ Examen d'un dispositif de complément de retraite
 - Plan épargne retraite d'entreprise (PERCO) abondé par l'entreprise ou retraite additionnelle

Jeudi 13 décembre 2007

- ↵ Impact de l'ensemble des mesures et financement
- ↵ Textes réglementaires